

SERRALONGUE

notre village

Décembre 2012

Bulletin municipal N° 59



Chers amis,

L'année 2012 touche à sa fin et ce dernier semestre a été marqué par la disparition brutale de cinq habitants de notre village. Je présente une nouvelle fois mes plus sincères condoléances aux familles touchées par le deuil.

Parallèlement, d'autres familles étaient plongées dans la joie et le bonheur par l'arrivée d'un nouveau né. Je vous laisse admirer le sapin de Noël de la page de garde. Je souhaite longue vie à ces petites « têtes blondes ».

Des Serralonguais nous quittent, de nouveaux acheteurs viennent s'installer à l'année, du côté de la Lloubère, de Can Guillamou ou de Can Tony. A tous, je souhaite la bienvenue.

Ainsi va la vie.

Comme tous les ans je voudrais remercier toutes les associations et tous les bénévoles qui se donnent à fond pour le village.

En ce qui concerne l'assainissement non collectif, par le dialogue, la concertation et les rendez vous sur le terrain avec tous les acteurs, je peux dire que des dossiers avancent.

Un petit point sur les travaux.

- ✓ **La mise en esthétique des réseaux EDF et France Télécoms** : dès que France télécoms aura enfoui ses câbles, la société enlèvera les anciens poteaux et mettra le nouveau candélabre à Can Pagot.
- ✓ **La réfection de la cour de l'école** : elle est terminée. Les bénévoles du comité des fêtes ont construit le mur de séparation et le portail, entre la cour de l'école et leur local technique.
- ✓ **L'illumination de la tour à signaux** : les travaux sont terminés. Cependant, une amélioration du phare représentant les signaux « d'antan » a été demandée à l'électricien.
- ✓ **La réhabilitation de la maison DELOS** : l'architecte et le coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs ont été retenus. Dans l'immédiat, le géomètre et l'architecte sont venus faire les relevés nécessaires à l'établissement du projet. La société spécialisée dans la reconnaissance des sols et l'étude géotechnique va commencer ses investigations.
- ✓ **Le lotissement des cerisiers** : le 7 décembre 2012, Mr Alba, architecte et Mr Ferrer (nouveau lotisseur) sont venus voir le terrain des cerisiers afin de « plancher » une nouvelle fois sur le projet de lotissement.
- ✓ **A l'église**, le vitrail a été réparé et nettoyé par l'atelier « la bulle de verre », de Palau del vidre. Les employés municipaux ont plâtré et peint la fenêtre, afin de donner une meilleure luminosité au vitrail. Les travaux (1214.00€) ont été entièrement financés par le musée.
- ✓ **La route des Mazots** : pendant une semaine, la société Vallespir Construction, l'a reprofilée et agrandie à la pelle mécanique. C'est au rouleau compacteur que la finition a été effectuée. Coût de l'opération 5740.00€.

A toutes et à tous je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une bonne santé et une bonne et heureuse année 2013.

BON ANY 2013

Bien amicalement à tous.

Jean-Marie BOSCH

1. Mise en valeur de la Tour à signaux de Cabrenç / Subvention du crédit agricole/ Délibération

Le conseil municipal doit prendre une délibération pour accepter les 3200,00€ de subvention du Crédit Agricole dans le cadre la mise en valeur de la Tour à signaux.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Compte rendu de la réunion du Comité de pilotage pour la réhabilitation de la maison Délos/Délibération.

A date, l'évaluation du projet est de 378 000,00€.

Le Président BOURQUIN a évalué l'aide pour financement sur ce projet via des subventions à hauteur de 80%. Nous devons monter des dossiers de demande de subvention dès que possible. Le conseil municipal doit donner autorisation à Mr Le Maire de présenter les dossiers de demande à l'Etat (DETR), le Conseil Régional, le Conseil Général, le Crédit Agricole, député, sénateur, Chambre de Commerce et d'Industrie et Europe.

Délibération : vote POUR : 7 - CONTRE : 1

3. Compte rendu du Conseil communautaire du 11/07/2012

Le centre de la Baillie va passer à l'Intercommunalité du Haut Vallespir. Dès que ce centre s'autofinancera (prévu en 2015), les bénéficiaires iront à la CCHV. Des travaux doivent être prévus.

La CAF a imposé que tous les PIJ (Point Information Jeunes) et crèches soient transférés en 2013.

Pour les locaux techniques, une location vente est effectuée sur les garages VAILL. Le loyer est de 1000,00€ par mois à compter du 15 juillet 2012

Chantier bois énergie : il faut remplir les aires de stockage pour remplir

Maitrise d'œuvre de San Guillem : le site va être acquis auprès de l'ONF. Les demandes de subvention sont en cours.

Médiathèque d'Amélie des bains : le projet a été présenté le 3 juillet. Les travaux vont commencer après l'été

La rénovation du cinéma de Prats de Mollo est terminée.

4. Adhésion à l'association Bois Energie / Délibération

Virement de crédit de 75,00€ de l'article 61522 (bâtiments) à l'article 6574 (subvention aux associations)

Délibération : vote POUR à l'unanimité

5. Programmation : Commission du Personnel / Régime Indemnitaire / Augmentation des heures de travail

Une réunion de la commission du personnel doit être effectuée pour discuter des heures supplémentaires demandées par Nadine IGLESIAS et une IEMP indemnité d'exercice de mission des préfectures à percevoir par Jocelyne SERDANE.

6. Questions diverses

JMB : Création du Syndicat pour la promotion des langues Catalanes et Occitanes : L'association des Maires et des Adjointes des Pyrénées Orientales nous informe de la création d'un syndicat intercommunal pour la promotion des langues Catalanes et Occitanes. Le siège est à l'AMAPO (Hôtel du département). Des points sont à compléter :

objectif ? Intérêt par rapport aux autres structures existantes ? Intérêt pour les habitants de la commune ? coût ?

Lettre de Mme Renée COLOMINES-REGIMBEAU : demande de sécurisation du chemin de Can Talrich en prolongeant la balustrade. Le conseil municipal est favorable à la confection de cette sécurisation par les employés municipaux.





Collecte des déchets volumineux et encombrants (Monstres)

La collecte des encombrants sera réalisée à compter du 01 janvier 2013 par la communauté de commune du Haut Vallespir, et est réservée en priorité aux particuliers qui ne possèdent pas de **véhicule** : cet enlèvement est réalisé sans frais.

Sont admis : Sous la désignation " déchets volumineux et encombrants " : Les appareils ménagers usagés, les meubles ainsi que tous les objets utilisés dans une maison à usage d'habitation, qualifiés de " monstres ".

L'inscription préalable est obligatoire. Elle doit être effectuée **au plus tard une semaine à l'avance** directement au **secrétariat de la mairie** ou par téléphone au **04.68.39.61.34**. Le particulier devra lister les déchets à collecter, et renseigner ses coordonnées (adresse et téléphone).

La collecte des encombrants s'effectue **chaque premier lundi du mois*** (en dehors des mois de juillet et août où elle ne sera pas assurée). * excepté la collecte de septembre qui sera effectuée la 3^{ème} semaine du mois (juste après le 15/09)

Il est demandé de sortir les encombrants entre 19h00 la veille et 5h30 le jour de ramassage pour des raisons de sécurité et de salubrité publique.

Les objets encombrants ne doivent pas être déposés à côté des conteneurs de ramassage des ordures ménagères ou à côté des colonnes de tri sélectif mais présentés en bordure de voie publique les jours de ramassage des encombrants.

Les objets présentés à la collecte sont sous l'entière responsabilité du demandeur.

Attention : les contrevenants qui ne respecteraient pas scrupuleusement le règlement (déchets non autorisés ou mal présentés, dépôt sur la voie publique en dehors des jours de passage) s'exposent à des sanctions (entre 150 € et 1500 € d'amende selon les articles R 632-1 et R 635-8 du code pénal).

Déchets autorisés

Literie, lit enfant, lit adulte, lit pliant, matelas, sommier ;

Mobilier, fauteuil, table, canapé, clic-clac, meubles, armoire, commode, meuble bas, meuble TV, meuble à chaussure, bibliothèque, bureau, chaise, tabouret ;

Electroménager, réfrigérateur, congélateur, lave linge, sèche-linge, lave-vaisselle, cuisinière, gazinière, four, four micro-ondes, téléviseur ;

Métaux, le matériel en fonte (radiateurs, poêles, baignoires ...), grillages ;

Sanitaires, bidets et w-c **uniquement**

Divers, poussettes, landau, bicyclette, cyclos.

Déchets non autorisés

Déchets végétaux ;

Verres et Emballage Ménager Recyclable, les cartons, papiers, plastiques, verres, tous les matériaux faisant l'objet d'une collecte sélective ou susceptible d'être recyclés ;

Ordures ménagères ;

Les déchets ménagers spéciaux :

> à déposer en déchèterie :- huiles moteur, huiles ménagères, piles et batteries

Les pneumatiques ;

Les bouteilles de gaz ;

Les cuves à mazout ; les chaudières et chauffe-eau ;

Les matériaux de construction, gravats, déchets de chantiers, plaques de plâtre, les sacs de ciment, menuiserie, bois de grosses sections (madriers, bastaings, tronc d'arbres, palettes ...), à déposer en déchèterie.

Terre, déblais ;

Amiante-ciment ;

Déchets dangereux, liquides, inflammables et toxiques (acides, solvants, aérosols, produits phytosanitaires ...)

> à déposer en déchèterie **Produits explosifs** (pétards, feux d'artifice...)> refusés en déchèterie

Déchets infectieux et de soins des particuliers (pansements, seringues ...) > repris par les professionnels de la santé ou à déposer dans les déchèteries

Liste des déchèteries, jours et horaires d'ouverture.

- **Arles sur tech** : 04 68 87 39 80

Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- **Prats de Mollo** : 04 68 37 12 42

Ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- **St Laurent de Cerdans** : 04 68 87 39 80

Ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Démission de Mme Ginette GENDRON du Conseil Municipal.

1. Réparation du vitrail / Demande de Subvention / Délibération

Les amis du Musée Médiéval demandent la réparation d'un vitrail de l'Eglise pour un montant de 1700,00€.

Une demande de subvention doit être faite à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) par la Mairie car le bâtiment est communal. Pour cela une délibération doit être prise.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Adhésion Comité National Action Sociale 2013 / Délibération

L'adhésion au « Comité National Action Sociale » est obligatoire pour 2013 pour un montant de 748,00€. Cela va permettre aux employés municipaux de la commune d'avoir des aides ou des avantages sociaux.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Décision modificative n°02 (SYDEEL) et n°3 (Emprunt) / Délibération

- Décision modificative n°02 (SYDEEL) pour un transfert budgétaire d'un montant de 7255,00€ du compte n°231-165 « Voirie communale de Can Tony » vers :

- Le compte n°2041-148 « Subvention d'équipement aux organismes publics » : + 2845,00€
- Le compte n°238-148 « Avances versées sur commande immobilisations corporelles » : + 4410,00€

Délibération : vote POUR à l'unanimité

- Décision modificative n°03 (Emprunt) : Les prévisions budgétaires aux comptes 66111 (Intérêts réglés à échéance) et 1641 (Emprunts) étant insuffisantes, un transfert de la section de fonctionnement d'un montant de 2700,00€ est proposé.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

4. Amortissement (Eaux et Assainissement) / Délibération

En 2008, nous avons voté les durées d'amortissement des eaux et assainissement.

Nous n'avons pas pris en compte les frais d'étude. Nous rajoutons pour les frais d'étude une durée d'amortissement de 5 ans. Délibération : vote POUR à l'unanimité

5. Schéma directeur de l'assainissement / Proposition d'une carte de zonage / Réhabilitation du réseau

Monsieur le Maire fait le point de situation sur le schéma directeur de l'assainissement.

Actuellement il y a deux zones d'assainissement collectif: le village et Can Guillamou. Toutes les autres zones sont en assainissement non collectif.

Concernant Can Guillamou, la partie collective est constituée de « mini champs d'épandage » qui fonctionnent très bien, mais ce n'est pas conforme. Pour mettre aux normes, (canalisations et mini station), le devis est de 253 100,00€ (avec les subventions : 111 395,00€ d'autofinancement). Si on englobe la Badie le devis est de 378 600,00€ (avec les subventions : 167 120,00 d'autofinancement.)

Une réunion va avoir lieu avec Pure Environnement, la SATESE et une commission du conseil municipal pour valider la carte de zonage. Un dossier d'enquête publique va être ouvert à l'issue.

Monsieur le Maire a reçu un courrier du « Collectif Assainissement Individuel des Hameaux de Serralongue » demandant « instamment de nous retirer du SPANC 66 et de reprendre le dossier de l'assainissement non collectif en régie municipale ». Des réponses et des solutions seront données lors de la réunion du vendredi 14 septembre.

6. Présentation de l'étude BOIS ENERGIE 66 / Chauffage bâtiments communaux

Pré-diagnostic : 245023,00€ pour le chauffage de la Mairie, l'école, le foyer, les appartements communaux et le café. Mr le Maire verra avec Mr le Président de la CCHV, pour le financement de ce dossier.

7. Devenir du Musée Médiéval

Demande de l'association « les amis du Musée Médiéval » de passer le Musée en Musée communal.

Mr MAGNA propose que les maquettes restent au Musée tant que le Musée est ouvert.

Un groupe de réflexion va être composé au conseil municipal.

Une réunion avec Mr Bernard REMEDI, Président du SPANC 66 s'est tenue le vendredi 14 septembre 2012 à la Mairie en marge d'une réunion publique organisée par le collectif.

Mr REMEDI a répondu oralement au collectif dans un premier temps puis ensuite par courrier à ceux qui demandaient que la commune prenne la réhabilitation de leur assainissement non collectif à son compte.

Le coût d'une station au Grau et à Galdarès s'élève à 1 200 000€.

Mr REMEDI s'est engagé à étudier spécifiquement les cas des habitants du Grau et de Galdarès. En une matinée, par une action conjuguée du SPANC 66, de la Mairie, de l'entrepreneur et du bureau d'étude sol et des particuliers, 5 solutions ont été amenées.

Au niveau réglementaire, l'arrêté « contrôle par les collectivités » et l'arrêté « prescriptions techniques » de septembre 2009, se trouvent désormais mis en conformité avec la Loi Grenelle 2. Deux nouveaux textes entrés en vigueur au 1^{er} juillet 2012, prévoit, en particulier, une refonte de l'arrêté « contrôle par les collectivités », dont le préambule souligne la nécessité de « *prioriser l'action des pouvoirs publics sur les situations présentant un enjeu fort sur le plan sanitaire ou environnemental, avec une volonté du meilleur ratio coût / efficacité collective* ».

En octobre 2012, Mr Le Préfet des Pyrénées Orientales, René BIDAL, précisait dans un courrier que « *le fonctionnement du SPANC66, au regard de la rigueur dans sa gestion, de son respect dans l'application des textes réglementaires, et de la qualité de ses prestations effectuées par ses agents et rendues à ses usagers, fait preuve d'une exemplarité certaine.* »

Lors des 9^{èmes} Assises de l'ANC (Assainissement Non collectif) qui se sont tenues à Aurillac les 10 et 11 octobre 2012, la « CLCV : Association nationale de défense des consommateurs et usagers » est intervenue suite à une enquête en 2012 sur le fonctionnement des services publics d'assainissement non collectif (SPANC). Si elle souligne que cette étude révèle toujours des différences importantes dont les consommateurs ont à souffrir, elle précise que des SPANC fonctionnent de façon satisfaisante, voire vertueuse (en stricte conformité avec la réglementation et dans le respect des usagers).

Cette étude souligne que l'organisation et la gestion des services publics d'ANC demeurent complexes et souvent incompréhensibles pour les consommateurs alors que les SPANC apporte un réel bénéfice, tant pour l'environnement que pour les usagers.

Lors des différents tours de table lors de ces assises, il est ressorti que le SPANC66 est bien placé tant au niveau prix et qu'au niveau de l'avancé des mises en place de projet. De nombreux SPANC des autres départements ont posé des questions aux représentants du SPANC 66 du fait de son organisation et de son avancée.

Les cadres du SPANC66 sont disponibles et à l'écoute, via le site du SPANC66 : www.spanc66.fr ou à l'adresse suivante : SPANC 66 - 3 boulevard Clairfont, Bâtiment i - 66 350 TOULOUGES

Tél : 04 68 37 23 73 Fax : 04 68 55 38 22

Vous trouverez sur le site le Guide de l'utilisateur (disponible à la Mairie) et également certains documents en langue anglaise. Le SPANC 66 précise également sur son site les possibilités d'aides financières (ANAH ...)



Un nouveau correspondant pour l'INDEPENDANT



Béatrice DUBOIS n'étant plus la correspondante de l'Indépendant pour la commune, c'est Jean Pierre JUANOLE qui prend le relais. Jean-Pierre a toujours été investi dans la vie associative du village. Rédacteur du bulletin municipal de Serralongue pendant de nombreuses années, son expérience rédactionnelle est un atout pour représenter au mieux les serralonguais et serralonguaises auprès de notre journal local.

Pour tout article, vous pouvez joindre Jean-Pierre JUANOLE à son adresse e-mail : jean-pierre.juanole@wanadoo.fr ou par téléphone au 06.76.15.95.00

Le Maire et le conseil municipal remercient Béatrice DUBOIS et souhaitent une bonne « rédaction » à Jean-Pierre.

53ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 12 octobre 2012

1. Service Eaux et Assainissement - Admission en non-valeur/Délibération

Quand nous votons nos taxes, en fonction des compteurs dans la commune, nous effectuons une estimation dans le budget. Les non payés du service des eaux et assainissement de 2009 et 2010 faussent le budget. Il convient donc d'effectuer une admission en non valeur pour un montant de 118,02€

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Décision Modificative / Service Eaux et Assainissement

Suite au vote de l'admission en non valeur : virement de crédit du service de l'eau et assainissement en fonctionnement : -118,02€ du compte 6063 vers le compte 6541 : créance admise en non valeur : +118,02€

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Commune - Admission en non-valeur/Délibération

Le problème se pose également pour des impayés de loyers pour un montant de 625,07€.

Une délibération pour admission en non valeur doit être prise.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

4. Décision Modificative / Commune/Délibération

Virement du compte 61552 (bâtiments) : - 625,07€ vers le compte 654 (perte de créance irrécouvrable) : + 625,07€.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

5. Commande à la Pépinière Départementale/Délibération

La liste des plantes à commander dans le cadre de la dotation de la Pépinière Départementale pour 2012/2013 est présentée pour délibération.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

6. Aménagement d'un bistrot de Pays/ Compte rendu de la Commission d'appel d'offre du 09/10/2012/

Attribution des marchés :

L'ouverture des plis par la commission « Appel d'offres » a été effectuée.

➤ Maître d'œuvre / Délibération

Atelier « Art ARCHI » : 58 843,20€ TTC

Atelier « E » : 34 731,84€ TTC

Mr YESTE : 27 785,00€ TTC

Choix : Mr YESTE

Délibération : vote POUR à l'unanimité

➤ Coordinateur SPS (Sécurité Protection Santé) / Délibération

VERITAS : 6 406,58€ TTC

SOCOTEC : 7 056,40€ TTC

Miquel Bernard : 2 392,00€ TTC

Choix : Miquel Bernard : 2 392,00€ TTC

Délibération : vote POUR à l'unanimité

Nous engageons le maître d'œuvre jusqu'à l'APD (Avant Projet Définitif) pour lancer les demandes de subventions.

7. Schéma Directeur de l'Assainissement /Compte rendu de la réunion du 08/10/2012 /Point de situation.

La société PURE ENVIRONNEMENT a défini les priorités de réhabilitation de l'assainissement collectif.

La réhabilitation du réseau d'assainissement de la partie village doit être effectuée. Les coûts sont répartis comme suit (source : PURE ENVIRONNEMENT)

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT	Travaux de réhabilitation du système d'assainissement sur le bourg (réseau + step)
Réhabilitation du réseau d'assainissement	57 450
Station d'épuration	2 000
TOTAL (Investissement brut)	59 450
Subvention Agence de l'Eau RMC (30%)	17 835
Subvention Conseil Général sur Réseau (25%)	14 363
Subvention Conseil Général sur STEP (*)	600
Investissement résultant (subvention déduite)	26 653
Annuités d'emprunts <i>(coût d'investissement à la charge de la collectivité au taux de 5% sur 30 ans)</i>	1 734 €/ an
Charges totales annuelles	1 734 €/ an
Plus value du prix du m ³ assainissement (total)	0,30 €/ m ³
Consommation AEP annuelle (m ³)	5 751m ³ /an

L'étude du Schéma Directeur d'Assainissement en phases 3 & 4 a été présentée en réunion de conseil municipal. Elle est à disposition en Mairie.

8. SPANC66/ Assainissement Non Collectif/ Point de situation suite à la réunion du 14/09/2012

L'arrêté du 27/04/2012 est applicable au 1^{er} juillet 2012 classe des zones prioritaires à enjeux sanitaires : le village naturiste, le plan del Faitg, le Faitg et le Fornells sont prioritaires car il y a des forages ou des sources. Pour les autres, il y a 4 ans pour se mettre en conformité avec une subvention de 2600,00€ jusqu'en juillet 2013 (Agence de l'eau). Après juillet 2013, nous ne savons pas ce qu'il sera de cette subvention. Chaque cas est particulier. Remise d'un courrier de Michel MARQUES à Mr Le Maire demande de prendre en compte les hameaux du Grau et de Galdarès dans le zonage d'assainissement collectif.

Rappel : courrier de Bernard REMEDI et informations disponibles sur le site www.spanc66.fr ou à la Mairie

9. Compte rendu des Etats Généraux de la démocratie Locale/-Réforme Territoriale -

Présentation de l'enquête de la SOFRES (Carine MARCE) : Sur 550 000 élus, 20 000 ont répondu de décembre 2011 à mars 2012 dont 37% de maires. 2/3 des hommes et 1/3 femmes

3 principales thématiques abordées : Missions - Moyens d'agir - Liens avec les partenaires. En résumé, les élus sont satisfaits de leur mandat mais ont des attentes vis-à-vis de leur statut. Ils souhaitent moins de réforme et attendent davantage de l'état en terme d'allègement des contraintes.

10. Conseil Général "Bus à 1€" Compte rendu /réunion du 09/10/2012

A plusieurs reprises, la demande a été faite pour un arrêt de bus au Conseil Général. Ce dernier nous a indiqué mettre en place à compter de janvier 2013 le transport à la demande. Ce service permettra à partir de Serralongue, 2 fois par semaine (sur appel avant la veille 16h maximum), de pouvoir bénéficier d'un transport à la demande pour rejoindre les correspondances des bus de ligne. Un bulletin sondage va être distribué pour savoir qui serait intéressé par ce transport à la demande. Les jours proposés sont le mardi et le samedi. Le mercredi sera attribué pour la ligne jusqu'à Perpignan.

Du 15 au 21 octobre 2012 avait lieu la semaine du goût dans toute la France.

Chacun développe ses facultés sensorielles liées au visuel (couleur, forme ...), au toucher (doux, piquant ...) ou encore au son (musique, ..), mais il n'en ait pas toujours de même pour nos sens olfactifs et gustatifs.

Le goût s'éduque et se cultive.

Dans le cadre de la semaine du goût, les professionnels de l'agroalimentaire ont pour objectif de transmettre leur passion gustative à nos petits gourmets qui se font une joie de plonger dans l'univers passionnant des saveurs !

A l'école de Serralongue, c'est en partenariat avec une entreprise agro-alimentaire locale « CEMOI CHOCOLATIER » que Luc ROIGT et Martine GUYAUX ont donné une « leçon de chocolat » aux petits Serralonguais.



Sabine QUINTANA, Responsable Développement Cacao est venu expliquer les étapes de la fabrication du chocolat depuis la récolte du cacao. Après la présentation, les élèves se sont amusés à retrouver des caractéristiques de chocolat (blanc, noir, lait) juste à l'odeur et au goût. Il est à noter qu'ils ont été tous particulièrement brillants !!!

La séance s'est poursuivie par une recherche des localisations des différents pays producteurs de cacao dans le monde grâce à internet. A la fin de la séance, nombreux étaient ceux et celles qui parlaient de faire un gâteau au chocolat en rentrant chez eux. La passion aura-t-elle été transmise ??

54ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 09 novembre 2012

1. Service Eaux et Assainissement - Prix de l'eau 2012-2013/Délibération

De façon à mieux répartir les frais d'entretien du réseau d'assainissement collectif, une part fixe va être fixée. Les frais seront les mêmes qu'en 2012 : 1.00€ TTC et rajout d'une part fixe de 51.75€

Concernant Can Guillamou qui est en semi collectif, la commission finance a retenue le fait que Can Guillamou était en collectif. Une part fixe est mise en place d'un montant de 16.00€ et sur un 0.50€ TTC de prix d'assainissement.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures (IEMP) / Délibération :

Mme SERDANE, secrétaire de Mairie, effectue de nombreuses missions pour la Préfecture (carte grise, etc..). Une prime de 1372,04€ est proposée pour indemnité de ses missions à partir du 1^{er} janvier 2013.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. SYDEL : Transfert de compétence Option A ou B / Délibération

Le SYDEL nous a relancé pour plusieurs compétences que la commune a avec lui.

Le SYDEL souhaiterait que l'on formalise et que l'on vote par délibération. Le conseil municipal vote pour le transfert de la compétence de l'éclairage public au SYDEL 66 avec l'option A, à savoir :

« Maîtrise d'ouvrage des investissements sur les installations d'éclairage public, d'éclairage des installations sportives et de mise en lumière, comprenant les créations et extensions sous réserve que les communes membres conservent la partie de la compétence relative aux travaux de maintenance sur le réseau d'éclairage public mis à disposition et dont elles sont propriétaires conformément à l'article L1321-9 du CGCT. »

Pour tous les travaux d'entretien concernant l'éclairage public continue à être effectué par la Régie Electrique de Saint Laurent de Cerdans.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

4. Réparation du vitrail/ Participation du musée / Délibération

René MAGNA avait fait faire un devis à Nicolas MAYNE qui, entre temps, a arrêté son activité.

Il a obtenu de l'Atelier Bulle de verre à Palau del Vidre un devis de 1214.00€ pour la réparation du vitrail de l'Eglise Sainte Marie. Le vote concerne l'acceptation du devis, le versement de la participation de l'association « Les amis du Musée Médiéval » ainsi que le pouvoir à Mr Le Maire pour la signature des documents.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

5. Adoption du projet de zonage avant enquête publique /Délibération

Lors de la séance du conseil municipal du 12/10/12, Mr Le Maire a présenté le projet de zonage de l'assainissement de la commune de Serralongue. Le vote concerne l'adoption par le conseil municipal de ce projet de zonage.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

6. Décision modificative (Commissaire enquêteur + Presse) / Délibération

De façon à pouvoir financer les frais du commissaire enquêteur et les publications dans la presse concernant l'enquête publique du projet de zonage d'assainissement, une décision modificative doit être faite pour effectuer un transfert de 3000.00€ du compte n° 2315-11 : « raccordement au réseau » vers le compte n° 203 « Frais études, recherche et développement et frais d'insertion ».

Délibération : vote POUR à l'unanimité

7. Achat d'un nouveau matériel informatique / Délibération :

Le matériel informatique du secrétariat est à remettre à jour (fonctionnement très lent). Après analyses des devis proposés, la proposition de l'entreprise Berger Levrault pour l'achat d'un nouveau matériel (unité centrale, licences, installations et paramétrage) est de 2126.48€TTC.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

8. Décision modificative (logiciels)

Afin de financer l'achat du matériel informatique, une décision modificative doit être votée pour transférer la somme de 600.00€ du compte n°2184 « Mobilier » vers le compte n°2051 « Concession et droits similaires (Brevets, licences, logiciels).

Délibération : vote POUR à l'unanimité

9. CCHV / Compte rendu des services transférés

- Projet de containers enterrés, la mise en place stagne en ce moment.
- Concernant les encombrants, la CCHV propose de se déplacer dans les villages 1 jour par mois.

En attendant, pour les encombrants, il faut continuer à venir s'inscrire à la Mairie pour que le ramassage soit effectué par le personnel communal.

10. CCHV / Compte rendu du Patrimoine :

Randonnées : 2 topoguides sont sortis : « Tours et rondes du Canigo » et « Boucles du Piemont » sur le tour du Vallespir ou CR4.

Projet des « bulles du Canigou » : trouver des sentiers familiaux qui se terminent dans le village. Pour être dans le topoguide de juin 2013, il faut monter un dossier d'ici mi-décembre 2012. Les personnes proposées pour ce projet sont Léonce OLIVE et Michelle COSTE.

Délibération : vote POUR à l'unanimité (sentier et présentation du dossier)

11. Lettre des élus de la vigne et du vin



Le vitrail de l'Eglise rénové par l'Atelier Bulle de verre à Palau del Vidre

55ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 14 décembre 2012

1. Agenda : Bistrot de pays :

- a. Devis géomètre et architecte (délibération) : Mr YESTE demande la somme de 3330,86€ pour effectuer les métrés - Délibération : vote POUR : 8 - CONTRE : 1
- b. Devis Ginger - Ingénierie géotechnique (délibération) : Une étude de sol à 1973,40€ doit être effectuée. - Délibération : vote POUR : 9

2. Désignation d'un délégué auprès du CNAS (délibération) :

Comité National d'Action Sociale : représentation au collègue des élus : Nadine IGLESIAS et Jeannette JEANSON.
Délibération : vote POUR : 9

3. Décision modificative

Afin de pouvoir financer les frais induits par des travaux de voiries (route des Masots) et les charges de personnel, il convient d'effectuer les opérations telles que :

Transfert des comptes suivants :

Compte	Intitulé compte	Montant transfert (€)
6218	Autre personnel extérieur	2000,00
622	Rémunération intermédiaires honoraires	4000,00
61522	Bâtiments	2000,00

Vers les comptes ci-dessous :

Compte	Intitulé compte	Montant transfert (€)
61523	Voies et réseaux	4500,00
6411	Personnel Titulaire	3000,00
6413	Personnel non Titulaire	500,00

Délibération : vote POUR : 9

4. CCHV / Compte rendu conseil communautaire

- ✓ Centre de la Baillie : des travaux sont à envisager. Ce centre est géré par 2 communes (Arles et Amélie) qui ont mis 2 x 80 000,00€ en 2011 et 2 x 115 000€ en 2012 en plus des emprunts. La CCHV, va prendre le centre dans ses compétences, faire les travaux nécessaires au bon fonctionnement et le gérer. Cependant les deux communes d'Arles et Amélie continueront à payer les aides jusqu'à ce que le budget soit équilibré.

- ✓ Point jeunes: Il y avait des points jeunes sur les communes de Prats de Mollo, Saint Laurent de Cerdans, Arles sur Tech et Amélie les Bains. Ils passeront intercommunaux à partir du 1^{er} janvier 2013.
- ✓ Le centre de vacances des Noell est en vente.
- ✓ Amélie les Bains et Arles sur Tech ont des crèches : communale pour Arles et parentale pour Amélie. Une étude est en cours au niveau juridique pour pouvoir passer les crèches à la CCHC, et ce à partir de janvier 2015.
- ✓ Les « bulles du Canigou » : projet de sentier au départ de l'aire du Canigou, Saint Antoine, Route de Can Pelat, Aire de Pique nique, la font de Baix, Can Talrich, Eglise, Conjurador, Centre ville et retour à l'aire du Canigou.

Nous devons prendre une délibération pour approuver le transfert des points jeunes.

Délibération : vote POUR : 8 - Abstention : 1

Nous devons prendre une délibération pour approuver le transfert du centre de la Baillie.

Délibération : vote POUR : 8 - CONTRE : 1

5. Point sur les travaux en cours

- Les employés municipaux travaillent sur l'ossuaire : étanchéité du toit, peinture intérieure, étagère en cours de mis en place.
- Route des masots : nous avons travaillé avec le SIVOM et la société Vallespir construction a réalisé les travaux pour un montant de 5740.00€. Le Conseil Général vient de nous attribuer 2753,00€. C'est la dotation financière de la commune pour entretenir toute la voirie communale.
- La passerelle de Can Pelat est à rénover. Une facture est en cours et pour la partie à payer par la commune serait de 700,00€. Nous ne l'avions pas prévu au budget et conservons ce sujet pour le budget 2013.
- Lotissement des cerisiers : Mr ALBA architecte est revenu avec un nouveau lotisseur Mr FERRER.

6. Point sur les dossiers :

- a. Du bistrot de Pays (réunion du 27/11/2012) : Pour le contrôle technique, suite à l'appel d'offre de mise en concurrence auprès de 4 sociétés :

APAVE : 6760,00€ - QUALICONSULT : 7740,00€ - SOCOTEC : 5621,20€ - VERITAS : 6159,40€

Le moins disant SOCOTEC est validé par le conseil municipal.

- b. Du Réseau de chaleur (réunion du 27/11/2012) : nous avons envisagé de mettre en place le réseau de chaleur « Bois Energie » (circulation d'eau chaude type chauffage central) pour les bâtiments communaux. Les réseaux de chaleur vont être pris en charge par la CCHV mais pas dans l'immédiat. En attendant il faut prévoir un moyen de chauffage pour le « multiple rural » en cours d'étude : chauffage électrique et/ou gaz. Il faut se décider pour savoir si nous intégrerions éventuellement une épicerie dans le « multiple-rural » : avis unanime positif du conseil municipal. Le nom choisi est : « multiple rural del CanigÓ »

7. Questions diverses :

Commissaire enquêteur : Il a été désigné, il sera à Serralongue le lundi 17/12, pour prise de contact et fixer les dates : Insertion presse et sa présence au début, en milieu et à la fin de son intervention.

Remplacement des personnes ayant démissionnées ou absente aux réunions :

SIGA du TECH : Sabine QUINTANA en remplacement de Daniel BORREILL

SIVOM : Jean-Marie BOSCH et Jeannette JEANSON

Pays Méditerranée : Hubert TENAS en remplacement de Ginette GENDRON

Ecole : Léo OLIVE en remplacement de Ginette GENDRON



LISTE DES DELIBERATIONS Juillet 2012 à Décembre 2012 - N°19 à N°45

N°019*	Motion pour le 10°Programme de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	16/06/2012
N°020	Convention mise en esthétique des réseaux Programme 2011-2012 Can Talrich	16/06 2012
N°021	Forêt Communale Inscription à l'état d'assiette 2012/ Vente de Coupes de bois	16/06/2012
N°022	Réalisation d'un emprunt	16/06/2012
N°023	Installation éclairage solaire tours à signaux Subvention Crédit Agricole	13/07/2012
N°024	Adhésion à l'association Bois Energie 66.Réalisation pré-diagnostic. Chaufferie bois	13/07/2012
N°025	Décision modificative N°01	13/07/2012
N°026	Approbation du programme Projet Bistrot de Pays/multiple rural	13/07/2012
N°027	Plan financement Projet Bistrot de Pays/multiple rural Demande de Subventions	13/07/2012
N°028	Décision modificative N°02 Eclairage Public	07/09/2012
N°029	Décision modificative N°03 Emprunt	07/09/2012
N°030	Adhésion au Comité National d'Action Sociale	07/09/2012
N°031	Service des eaux et de l'assainissement /Durée des amortissements	07/09/2012
N°032	Admission en non valeur titre recettes 2009-2010 Service Eau et assainissement	12/10/2012
N°033	Virement de crédits N°01/Service de l'eau et l'assainissement	12/10/2012
N°034	Admission en non valeur de recettes de l'exercice 2011/Commune	12/10/2012
N°035	Décision modificative N° 04/Budget Commune	12/10/2012
N°036	Pépinière Départementale 2012	12/10/2012
N°037	Réhabilitation de l'immeuble Délos/Approbation marché avec Mr Miquel Bernard	12/10/2012
N°038	Réhabilitation immeuble Délos/Approbation du marché avec Mr YESTE Joseph	12/10/2012
N°039	Adoption projet de zonage d'assainissement avant mise à l'enquête publique	09/11/2012
N°040	Service de l'eau et de l'assainissements/Décision modificative N°01	09/11/2012
N°041	Délibération portant attribution de l'indemnité d'exercice de mission des préfectures	09/11/2012
N°042	Transfert compétence Eclairage Public et extérieur au Syndicat Départemental. Option A	09/11/2012
N°043	Achat de matériel informatique	09/11/2012
N°044	Décision modificative N°05/Logiciels	09/11/2012
N°045	Réparation d'un vitrail Eglise STE Marie	09/11/2012



infos pratiques

AVIS AU PUBLIC

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

En application des dispositions de l'arrêté du 18 décembre 2012, il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions du zonage de l'assainissement de la commune de SERRALONGUE.

A cet effet, Monsieur André GIRALT, Capitaine de Police Honoraire, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par ordonnance de Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Montpellier. L'enquête se déroulera en Mairie de SERRALONGUE, siège de l'enquête, Salle des Mariages, 2 Rue Pierre Talrich, pendant 32 jours, du 14 JANVIER 2013 au 14 FEVRIER 2013, aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier, consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par courrier au Commissaire-Enquêteur à l'adresse postale de la Mairie.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Monsieur le Maire, Jean-Marie BOSCH. Toute personne peut obtenir dès maintenant communication du dossier sur sa demande et à ses frais.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de SERRALONGUE, les jours et heures suivantes :

1. Le 14 Janvier 2013 de 14h00 à 17h00
2. Le 30 janvier 2013 de 09h00 à 12h00
3. Le 14 Février 2013 de 14h00 à 17h00
- 4.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur qui disposera alors d'un délai de trente jours pour établir son rapport et ses conclusions motivées à M. Le Maire de Serralongue.

Le rapport du Commissaire Enquêteur sera tenu à la disposition du public, pendant un an, en Mairie de SERRALONGUE, et à la Préfecture.

Le Maire Jean-Marie BOSCH

Bibliothèque – Médiathèque – Intercommunale de Serralongue



14, Rue Abdon POGGI (Salle des Associations)

Ouverte le 2^{ème} et 4^{ème} Jeudi du mois de 15h00 à 17h00

Romans, documentaires, albums jeunesse, Bandes dessinées, DVD

Renseignements : 04.68.21.91.62 / 04.68.39.61.34

Mediatheque@haut-vallespir.fr



SYNDICAT D'INITIATIVE :

L'Assemblée Générale du Syndicat d'Initiative a eu lieu le 20 octobre 2012 : Candy Chalet est devenue trésorière, assisté de Sabine Quintana. Le bilan financier est pratiquement à l'équilibre malgré certains investissements. Toutefois, l'année 2013 risque d'être plus difficile car le Conseil Général ne subventionnera dorénavant que les Offices de Tourisme classés.

Durant l'année 2012, le S.I. a organisé :

- les Feux de la St Jean le samedi 23 juin et...
- ...la Foire de la St Jean le 24 : une trentaine d'exposants ont fait la démarche de nous accompagner dans cette fête,
- un Vide Grenier le 22 juillet qui a permis à certains vacanciers de découvrir les charmes de Serralongue,
- le Marché de Noël : cette année, 23 exposants soit une augmentation de 100 % par rapport à 2011.

Pour les manifestations, nous offrons, le matin, le café et les viennoiseries aux exposants ainsi qu'un repas par stand pour midi.

Pour l'année 2013, l'équipe prévoit :

- un Vide Grenier en Avril ou Mai,
- les traditionnels Feux de la St Jean le 23 juin (un dimanche) au soir avec les préparations de chacun à partager tous ensemble au Conjurador,
- la Foire de la St Jean le dimanche 30 juin,
- un Vide Grenier en juillet (date à fixer),
- le Marché de Noël le dimanche 1 décembre.

L'accueil serralonguais commence à être reconnu dans le Haut Vallespir ; l'équipe en place travaille dans cet esprit sur l'amélioration de la qualité.

Afin d'élargir nos compétences, nous attendons vos suggestions et vos idées ; toute personne de bonne volonté sera la bien venue.

Toute l'équipe du Syndicat d'Initiative vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous ses vœux pour une heureuse année 2013.

Le Président



TELETHON 2012

L'édition du téléthon 2012 s'est déroulée le dimanche 2 décembre 2012 en même temps que le marché de Noël. Les organisateurs proposaient à la vente toute sorte de produits réalisés par une dizaine de bénévoles serralonguais. Les bénéfices réalisés à la fin de la journée (ventes et chèques dons) s'élevaient à la coquette somme de 586.00€



Un grand merci à tous ceux qui ont participé et à tous ceux qui ont fait honneur au stand du téléthon.
Claude BOSCH : coordinatrice du téléthon de Serralongue.

L'ATELIER CRÉATIF :



L'atelier créatif de Serralongue accueille 12 enfants de 4 à 10 ans dont 2 de Lamanère. Ils se retrouvent tous les mercredis de 10h à 11h pendant la période scolaire accompagnés de 3 animatrices : Leslee, Norah et Eve. Outre une approche ludique à l'anglais, les enfants font de la poterie (avec Sally), de la couture, de la cuisine, la peinture à partir d'articles de « récupération » et dans la nature. En 2012, ils ont également visités le musée de Céret .

Toute l'équipe remercie les personnes ayant contribué à l'occasion du marché de Noël dont les fonds récoltés permettront d'effectuer une sortie au printemps 2013.

COMITE DES FETES :

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenu le 10/11/12. Après une minute de silence en hommage à l'ancien Président Gégé QUINTANA, Richard TENAS a présenté le bilan 2012. Les festivités se sont bien passées mais ont été difficiles d'un point de vue économique. Elles sont toujours aussi réussies tant au niveau de l'animation (pluridisciplinarité) que de l'ambiance. 8 jours de manifestations consécutives avec la collaboration des autres associations du village. L'ambiance toujours aussi forte avec une clôture réussie par la Gambamoulade avec près de 500 personnes.

Le Président a souligné l'investissement de tous et en particulier de certains qui ont permis de réaliser des ouvrages pour la commune. Le fait que le comité des fêtes investisse sur des biens de la commune est une façon de montrer au villageois qu'au delà de l'animation, il y a le souci de réinvestir dans les biens de la commune (piste de danse et mur de la cour de l'école).

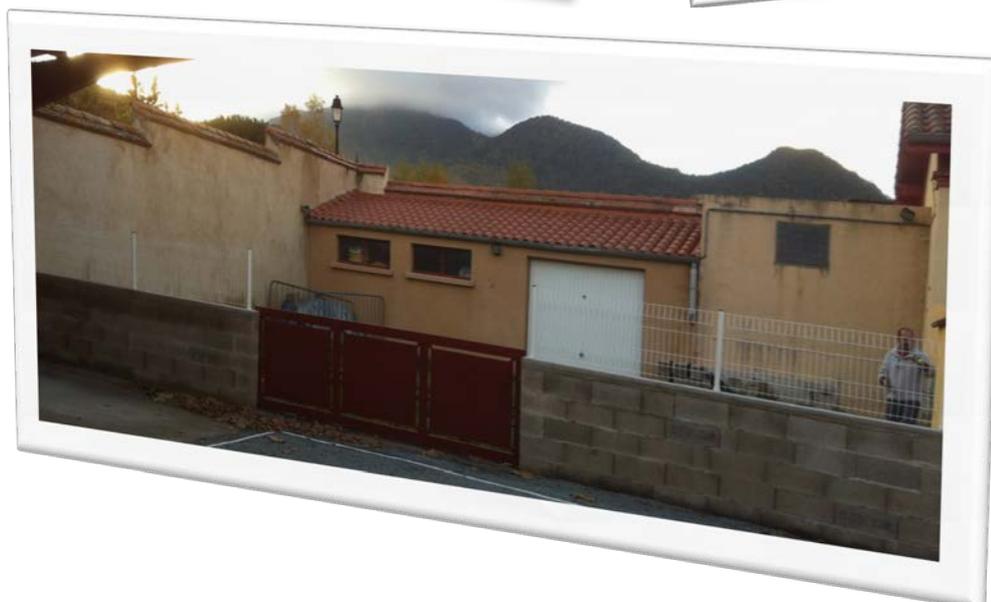
Le nouveau bureau élu est composé tel que :

Président : Julien OLIVE Vice-Président : Julien TORRAILLES

Trésorier : Richard TENAS Trésorier adjoint : Christelle MOLI

Secrétaire : Sabine QUINTANA

Secrétaire adjoint : Laure MARQUES/Céline SIVIEUDE



LES AMIS DU MUSEE MEDIEVAL :

L'association des amis du musée médiéval de Serralongue a changé de bureau. Il est dorénavant composé des membres suivants :

Président fondateur et responsable technique : René MAGNA

Présidente : Eve ROIG - Vice-Présidente : Martine IMBERT

Secrétaire : Céline SIVIEUDE - Secrétaire adjointe : Candy CHALLET

Trésorière : Maryse IGLESIAS PONS - Trésorier : Raymond PONS

En cette année 2012, le musée a accueilli près de 600 visiteurs qui sont repartis de Serralongue ravis et souvent étonnés de la richesse du patrimoine local.

Un grand bravo à René pour son endurance et son envie de partager ses connaissances.

Grâce à ces efforts, l'association a permis la restauration du vitrail de l'église.

Les amis du musée médiéval souhaitent de bonnes fêtes à tous !

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES :



Samedi 15 décembre à 15h00 avait lieu la traditionnelle raffle de l'école de Serralongue organisée par les parents d'élèves. Pour les adultes, avec Léo au micro, Eve à la distribution des lots, Céline et Philippe à celle des gâteaux, cette après midi bien remplie a permis de remporter de beaux lots. Pour les enfants une séance « spéciale » était chapeauté par leur professeur Luc ROIGT. Les parents d'élèves remercient tous les participants. Le Maire et le conseil municipal souhaitent de bonnes vacances à tous et un Joyeux Noël.

ILS NOUS ONT QUITTES ...

En ce deuxième semestre, nous ont quittés : Marie OLIVE, Gégé QUINTANA, Ingeborg LENZ, Pierrot NOU, Bernard CHOPIN

Encore toutes nos condoléances à sa famille.



CASE MINORE EN DEUIL

Case Minore compte peu de résidents à l'année et c'est avec tristesse que ce hameau Serralonguais perd d'un coup 50% de sa population. Pierrot NOU et Gégé QUINTANA, voisins et amis de longue date nous ont quittés brutalement en cette fin d'année emportés tous les 2 par la maladie..

Ils étaient à l'origine de l'animation du hameau avec la traditionnelle grillade de Case Minore. Nous garderons d'eux l'image de bons vivants, de personnalité différente qui se complétaient bien et qui avaient en commun la nature et les traditions



NAISSANCES

Et pour finir en beauté cette année 2012, nous vous proposons la suite de cette belle liste de naissance qui ravie notre village.

Andréa est née au foyer de Marion BALBASTRE et Frank OLIVE. Félicitations à ses parents, ses grands-parents Martine IMBERT OLIVE et Daniel OLIVE ainsi qu'à son arrière grand-père Léo OLIVE.

Noémie a rejoint Maëlle au foyer de Laetitia LLENSE et Romain CHOPPIN. Félicitations aux parents et au grand père Jean-Luc LLENSE.

Charles est né au foyer de Candice BAILLARGEAU et David MORILLON. Félicitations aux parents qui résident au domaine de Falgos.

Aëlys est née au foyer de Candy CHALLET et Julien TORRAILLES. Félicitations aux parents et aux grands-parents Danielle et Alain TORRAILLES.

Marien est né au foyer de Sophie et Sébastien ALCALDE. Félicitations aux parents, à ses grands-parents Marie-Claire ROCA et Horacio ALCALDE ainsi qu'à l'arrière-grand-mère Angèle ROCA.

Noéline est née au foyer de Mélanie JULIA et Jean-Michel GINESTA. Félicitations aux parents, grands-parents et arrière grands parents : Raymonde et Gérard KREBS.

Hugo est né au foyer de Marion et Octavio MORIM. Félicitations aux parents, grands-parents Roger et Véronique POULIQUEN.

Iris est née au foyer d'Elfi REBOULLEAU et Jonathan CANTIN domiciliés à Fornells.

Elio est tout fraîchement arrivé au foyer d'Anouk LANDY et Goulwen SHILTZ. Félicitations aux parents, grands-parents Flore et Lionel LANDY et à l'arrière grand-mère : Simone BERNE.

Un grand merci pour vos photos

*Le Maire,
Les Adjointes,
Les Conseillers municipaux,
Le Personnel communal,*

De Serralongue

Vous présentent leurs

meilleurs
VOEUX

*Que 2013 vous apportent santé,
bonheur et prospérité.*

Bonnes fêtes de fin d'année